

Cybergrooming

Conseils de prévention pour les parents, les enfants et les adolescents

Informations

Description du phénomène

Le cybergrooming consiste à aborder de manière ciblée des enfants et des adolescents sur Internet dans le but d'avoir des contacts sexuels.

Les agresseurs se font souvent passer pour des jeunes du même âge auprès de leurs victimes et gagnent ainsi leur confiance.

Ils poursuivent généralement l'objectif de rencontrer les victimes mineures également dans le monde «réel» et d'abuser d'elles. Il n'est pas rare que les agresseurs persuadent au préalable les mineurs de leur envoyer des selfies où ils sont dénudés. Ceux-ci sont ensuite utilisés comme moyen de pression sur les mineurs afin de les faire chanter pour qu'ils commettent d'autres actes.

Les agresseurs ont désormais de nombreuses possibilités d'entrer en contact avec des enfants et des adolescents via des terminaux connectés à Internet. Des contacts potentiels avec des inconnus peuvent ainsi être établis par le biais de chats dans des jeux en ligne, des réseaux sociaux ou encore des smart toys (jouets intelligents).

Classification légale

En Allemagne, le cybergrooming auprès des moins de 14 ans est interdit sous certaines conditions. La loi a été adaptée

à cet effet en 2021. Conformément aux §§ 176 a et 176 b du Code pénal allemand (StGB), les actes suivants sont punis par la loi :

- > agir sur l'enfant au moyen « d'un contenu pornographique » ou "d'un langage similaire » (§ 176a al. 1 n° 3 StGB)
- > manipuler un enfant dans le but de l'abuser sexuellement (§ 176b StGB)
- > Inciter l'enfant à commettre des actes sexuels (§ 176a, al. 1, n° 2, StGB)

Que faire quand on est "dragué" de cette manière ?

- > Parle à quelqu'un en qui tu as confiance, par exemple tes parents, un ami proche ou un enseignant.
- > Ne rencontre jamais seul(e) un(e) partenaire de chat que tu ne connais pas personnellement, même pas par curiosité.
- > N'envoie pas de photos ou de vidéos à des personnes que tu ne connais que dans le monde virtuel.

Comment les parents peuvent-ils contribuer à la prévention ?

- > Parlez de cette problématique avec vos enfants et veillez à ce qu'ils ne donnent pas d'informations personnelles telles que leur adresse ou leur numéro de téléphone dans les chats, les réseaux sociaux ou via les Smart Toys.
- > Aidez vos enfants à régler les paramètres de confidentialité sur les réseaux sociaux afin de réduire au minimum les informations privées et de les rendre visibles uniquement à un cercle restreint de personnes.
- > Encouragez les enfants et les adolescents à utiliser de manière responsable leurs

photos et vidéos et à ne pas tout poster.

- > Parents et pédagogues sont invités à se familiariser avec Internet et à échanger avec les enfants sur les dangers potentiels mais aussi sur les avantages d'Internet.
- > Discutez avec vos enfants de la différence entre les "amitiés dans la vraie vie" et les "amitiés dans le monde virtuel".
- > Faites comprendre à votre enfant qu'un "jouet intelligent" peut également être utilisé par des étrangers pour communiquer.

Informations complémentaires

Programm Polizeiliche Kriminalprävention der Länder und des Bundes (ProPK): [Sexuelle Belästigung in Onlinespielen](#), 24.08.2023

ProPK: [Cybergrooming – Was Eltern wissen sollten](#), 04.07.2024

Jugendschutz.net: [Digitales Kinderzimmer](#), septembre 2023

Site Internet de ProPK für Kinder und Jugendliche "Polizei für dich": [Cybergrooming](#), septembre 2023